

# Le programme Langue et Compétences, être formé pour maîtriser le français et les compétences de base

Le programme langue & compétences propose d'accompagner les salariés de la branche du travail temporaire rencontrant des difficultés sur les compétences clés et/ou la langue française pour gagner en autonomie.

15/12/2020

## Un indispensable dans le monde professionnel

La non-maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter...) ou les difficultés rencontrées par certains salariés avec la langue française peuvent **les freiner dans l'acquisition des compétences professionnelles clés** : savoir lire une consigne, un plan, calculer une superficie, lire son bulletin de salaire, comprendre les consignes de sécurité, respecter une procédure qualité...

Bons professionnels, ces salariés peuvent dissimiler leurs difficultés qui peuvent alors apparaître lors de situations de rupture : changement de client, de mode opératoire sur le lieu de délégation...

Pour éviter que ces situations n'apparaissent ou pour accompagner un salarié qui rencontrerait des difficultés, AKTO vous propose d'intégrer le programme langue et compétences !

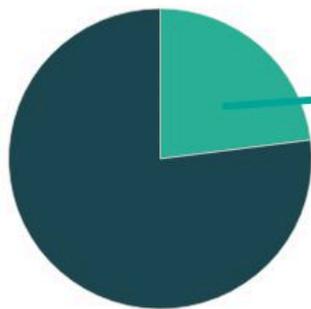
**Découvrons ensemble les avantages du programme.**

---

## Le Travail Temporaire : un secteur particulièrement touché par l'illettrisme ▼

En tant qu'acteur de l'intégration et de l'emploi, vous pouvez jouer un rôle déterminant pour accompagner ces personnes en difficulté sur ces compétences clés et/ou la langue française.

## Illettrisme et maîtrise des savoirs de base dans la branche de Travail Temporaire

**23%**

**des salariés intérimaires** en France rencontrent de grandes ou de très grandes difficultés avec les savoirs de base (lire, écrire, compter)

### Parmi ces salariés :

**9%**

sont en situation d'illettrisme

Ce sont des personnes ayant été scolarisées en France et qui ne maîtrisent pas à l'âge adulte les savoirs de base nécessaires pour être autonome dans leur vie quotidienne et professionnelle.

**10 %**

sont en difficulté avec la maîtrise de la langue française

Ce sont des salariés migrants scolarisés dans leur langue maternelle et qui ont besoin d'apprendre le français à l'écrit et/ou à l'oral.

**4%**

sont analphabètes

Ce sont des personnes qui n'ont pas été scolarisées.

## Le programme langue et compétences : 2 parcours de formation sur-mesure

### Le parcours 1 : acquérir les savoirs et compétences clés et/ou la langue française

Ce parcours s'adresse à tous les salariés ayant besoin de se former **uniquement** sur les compétences clés et/ou la langue française.

Il est donc **adapté à des personnes ayant déjà des compétences métiers mais pour qui une remise à niveau sur ces autres savoirs est nécessaire.**

En intégrant ce parcours, le salarié aura alors toutes les cartes en main pour mettre à disposition de votre entreprise ses compétences métiers dans les meilleures conditions.

En fonction de leur origine (salarié francophone ou salarié non francophone) et des compétences qu'ils cherchent améliorer, voici les formations envisageables dans le cadre de ce parcours :

#### Parcours 1 : Acquérir les savoirs et compétences clés et/ou la langue française



### Le parcours 2 : acquérir les compétences clés ou la maîtrise du français avec les compétences techniques d'un métier visé

Ce parcours s'adresse **aux salariés qui non seulement ont des difficultés sur les compétences de base et/ou la langue française et qui ne disposent pas des compétences professionnelles nécessaires** pour exercer le métier sur lequel vous souhaitez les déléguer.

✓ ce parcours est un véritable **outil de sourcing** pour votre entreprise car il vous permet de recruter un salarié en le formant sur un métier tout en vous assurant qu'il disposera des prérequis nécessaires pour valider sa formation technique et mener à bien sa première mission ;

✓ ce parcours peut également être **mobilisé pour des salariés ayant pas ou peu de qualification** et que vous souhaitez faire évoluer sur de nouvelles missions.

En fonction de leur origine (salarié francophone ou salarié non francophone)

#### Parcours 2 : Acquérir les compétences clés ou la maîtrise du français + les compétences techniques d'un métier visé



et des compétences qu'ils cherchent améliorer, voici les formations envisageables dans le cadre de ce parcours :

### Bon à savoir

Vous pouvez mobiliser le programme Langue et Compétences sur **les différents dispositifs de la professionnalisation CIPI ou CDPI.**

## Les avantages pour votre entreprise

Grâce au programme langue et compétences :

- ✓ élargissez **vos sourcing** en accompagnant des personnes prêtes à intégrer vos métiers ;
- ✓ fidélisez vos salariés intérimaires ;
- ✓ renforcez **l'autonomie et l'employabilité** de vos salariés intérimaires Inscrivez votre entreprise dans une démarche RSE en agissant en direction de publics prioritaires ;
- ✓ bénéficiez d'une **prise en charge majorée** de vos formations réalisées sur les dispositifs de la professionnalisation. Pour connaître le forfait majoré, consultez nos [règles de prise en charge](#) page « contrat de professionnalisation » paragraphe « programmes nationaux ».

## Nombre de salariés formés en 2020



**1048 salariés**

**formés en 2020 grâce au programme langue & compétences**

## Quelles sont les conditions pour mobiliser le programme langue et compétences ?

**Avant d'entrer dans le programme**, vous devez d'abord vous assurer que votre salarié remplit bien les conditions d'éligibilité. Sont ainsi éligibles au programme :

- ✓ Les personnes non francophones ayant un niveau A1 à B1 à l'oral et infra A1 à A2 à l'écrit selon le Cadre européen commun de référence pour les langues.
- ✓ Les personnes francophones ayant un niveau relevant des degrés 1 à 3 de l'ANLCl ou n'ayant pas validé un des domaines 1, 2 ou 3 du certificat CléA

**À noter : ces publics, n'ont pas d'obligation d'ancienneté dans l'intérim pour intégrer un parcours de formation en CDPI.**

Pour attester de ce niveau, **il est obligatoire de faire passer un bilan de positionnement à votre salarié avant l'entrée en formation** qui sera réalisé par un organisme de formation et pris en charge par AKTO.

Vous devez transmettre les résultats de ces bilans de positionnement à votre conseiller AKTO au plus tard une semaine avant le démarrage de la formation.

**À noter : avant de réaliser le bilan, vous pouvez également utiliser notre outil Diag'Compétences en toute autonomie qui vous donnera déjà une idée du niveau de votre salarié (cf. notre rubrique « outils » en bas de page).**

**Pour entrer dans le programme langue et compétences**, il est également obligatoire de proposer une action de formation adaptée aux besoins des salariés.

Cela implique :

- ✓ des **formateurs qualifiés sur les compétences de base ou le FLE** ;
- ✓ dans le cadre d'un parcours incluant une formation sur un métier (Parcours 2) :
  - Les formateurs techniques doivent être qualifiés pour intervenir auprès des publics en difficultés avec les compétences de base ou la langue française
  - Le planning de formation est commun même si le parcours est assuré par 2 OF distincts
  - Le programme de formation inclue à minima 30% des heures sur les compétences de base (maths, français, repérage espace/temps, numérique ...) ou le FLE (Français Langue étrangère)

Pour vous aider à construire cette formation, n'hésitez pas à vous concerter avec l'un ou les OF que vous aurez choisi(s) et/ou à prendre contact avec votre conseiller AKTO.

## Mobiliser le programme langue et compétences

Contactez-nous ✓

## La formation à distance : une option possible



Proposer une [formation à distance](#) en Français Langue étrangère ou sur les Compétences de base, ou CléA, est possible. Il existe d'ailleurs de nombreuses ressources dont certaines sont indiquées ci-dessous. Cependant, avant d'entreprendre un tel projet, il est important de connaître les **quelques bonnes pratiques** qui favoriseront la réussite et la progression de vos salariés intérimaires.

### La maîtrise des outils numériques des salariés intérimaires

En 2018, la branche du Travail temporaire a conduit une enquête sur la maîtrise du numérique des salariés intérimaires. D'après les agences d'emploi interrogées, 38% des salariés intérimaires rencontrent des difficultés de maîtrise du numérique. Les principales causes sont l'absence d'ordinateur personnel (30% des salariés intérimaires) et/ou la non-maîtrise des savoirs de base (23% des salariés intérimaires).

- ✓ **Bonne pratique n°1** : S'assurer en amont de la formation que l'apprenant dispose du matériel informatique nécessaire et d'une connexion internet,
- ✓ **Bonne pratique n°2** : S'assurer des prérequis de l'apprenant dans l'utilisation des outils numériques mais aussi en termes d'autonomie et de compétences linguistiques,

### Faire le point avec son salarié sur sa situation et les modalités de la formation

En fonction de sa situation, les modalités de formation doivent être adaptées. Il est toutefois indispensable de faire le point avec chaque salarié en amont du démarrage de la formation.

Si la formation à distance nécessite une autonomie dans les apprentissages cela ne signifie pas que le salarié intérimaire est seul. Même à distance, le lien avec le/la formateur/trice et le suivi de la progression sont indispensables. C'est d'autant plus nécessaire pour des personnes en difficulté dans la maîtrise de la langue et des savoirs de base.

- ✓ **Bonne pratique n°3** : S'assurer que l'apprenant dispose de bonnes conditions de travail (possibilité de travailler au calme notamment),
- ✓ **Bonne pratique n°4** : S'assurer que l'apprenant a bien la disponibilité nécessaire pour suivre la formation.
- ✓ **Bonne pratique n°5** : S'assurer de l'accompagnement mis en place aussi bien assistance technique que pédagogique, l'accompagnement est un facteur clef de réussite.

## La formation ouverte à distance

Tout savoir sur la FOAD ✓

## Les ressources à votre disposition pour préparer vos salariés



### Pour accompagner les salariés Intérimaires en difficulté avec la maîtrise du numérique

- ✓ **le Numéro Vert Illettrisme** Infos service vous permet d'être conseillé pour toute action visant à accompagner des personnes en situation d'illettrisme et de difficultés avec les savoirs de base. [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr);
- ✓ **un site pour aider à faire ses démarches en ligne** et être en contact avec un médiateur numérique : [www.solidatité-numérique.fr](http://www.solidatité-numérique.fr) ou au **01 70 772 372**;
- ✓ **développer ses compétences numériques** sur [Pix.fr](http://Pix.fr). Pix est un service public. Sa mission est d'amener chacun d'entre nous à cultiver ses compétences numériques et à valoriser ses acquis, et ce tout au long de sa vie.

Tester ses connaissances sur l'utilisation d'internet sur [www.lesbonsclics.fr/fr/apprendre](http://www.lesbonsclics.fr/fr/apprendre).

### Quelques ressources de formation à distance sur les compétences de base

- ✓ **des parcours mixtes** (blended learning) visant la préparation au DCL FLE/Français Professionnel ou au Certificat CléA sont présentés sur [le portail formation](#) d'AKTO pour la branche du Travail Temporaire dans le domaine « Langue et Compétences » ;
- ✓ Dalia pour **Dispositif d'Apprentissage en Ligne et en Autonomie** est porté depuis 2008 par l'organisme de formation Education et Formation. C'est une offre de formation et d'évaluation en ligne pour travailler le socle de compétences (francophones) ou l'apprentissage du français en situations (non francophones) : [dalia.educationetformation.fr](http://dalia.educationetformation.fr);
- ✓ un ensemble **d'outils multimédia et originaux d'apprentissage** de compétences-clés qui s'adressent à tous les organismes de formation proposant des séquences pédagogiques à un public peu qualifié, notamment dans le cadre de la certification CléA. [www.assimo.com](http://www.assimo.com).

### Quelques applications pour s'entraîner sur la langue française ou les compétences de base.

- ✓ **apprendre le français avec TV5 MONDE**. Cette application vise spécifiquement la compréhension orale du français. Au total, ce sont plus de 800 vidéos qui sont disponibles, avec leur transcription ou, pour certaines, avec des sous-titres en français.
- ✓ **le plaisir d'apprendre** est une application développée par le CAVILAM- Alliance française. Elle est destinée aux débutants complets.
- ✓ **j'apprends** est une application conçue par Langues Plurielles pour les adultes débutants non-scripteurs et non lecteurs. Elle permet d'apprendre en contexte et de se familiariser avec des situations et du vocabulaire de la vie de tous les jours.

**À noter : ces outils ne constituent pas un parcours de formation à distance**